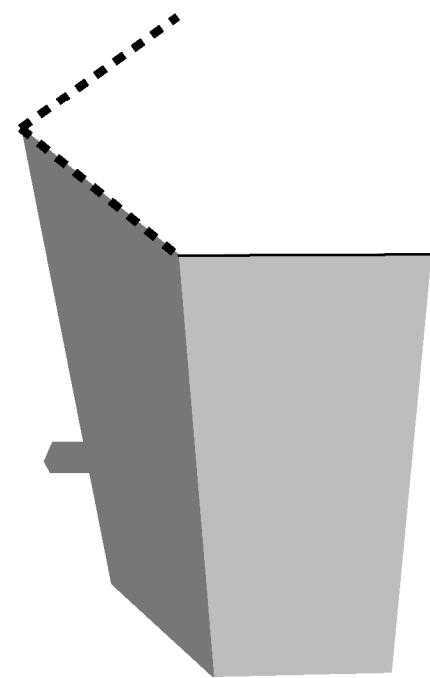


ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT N°1: Toiture, percements et accès

1. Toiture à deux pentes comprises entre 45° et 50°

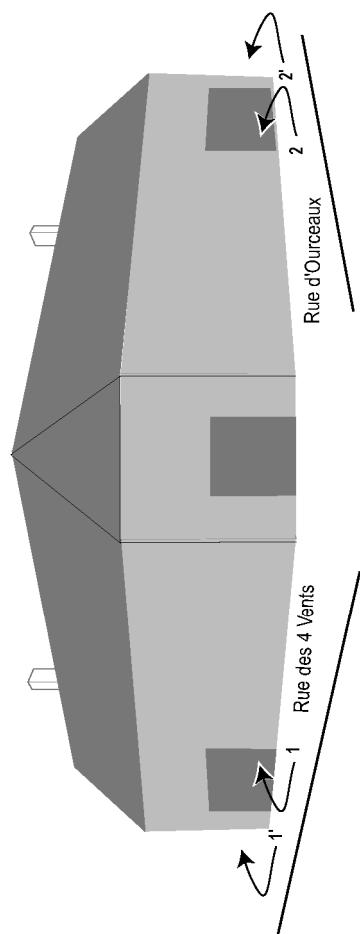
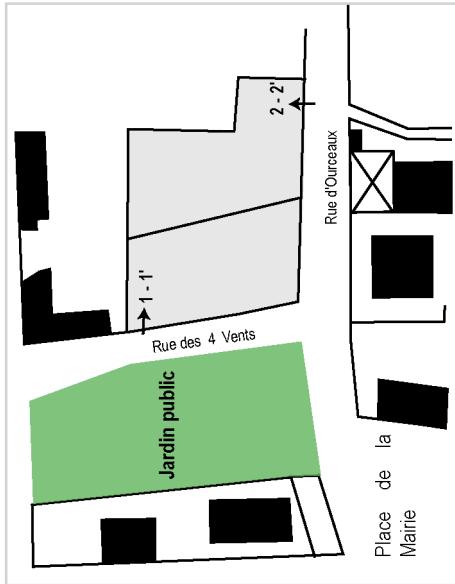
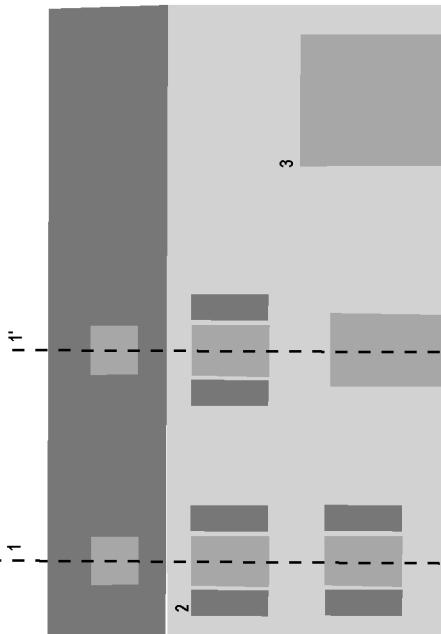


2. Percements sur rue

2.1 Les percements en façade sur rue, les ouvertures de toit devront respecter une implantation disciplinée. Une symétrie de la composition devra être réalisée (1 et 1').

2.2 Les fenêtres sur rue seront plus hautes que larges (2) Les volets sur rue seront composés de deux battants en bois.

2.3 Si l'accès au parc de stationnement est un passage sous porche, le porche sera réalisé sur le modèle d'une porte charretière. (3)



2.4 L'accès au parking se fera soit par :

- La rue des 4 Vents par passage sous porche (1) ou accès sans porche (1),

- La rue d'Orceaux par un passage sous porche (2) ou sans porche (2).